

Aujourd'hui la production halieutique représente 83% de l'objectif fixé par la Stratégie

Halieutis 2020 : Un chiffre d'affaires de 11,6 MMDH en 2018

Mohamed Laâbid
mlaavid@aujourdhui.ma

Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, a présenté mercredi les résultats du plan national «Halieutis 2020», dont les principaux indicateurs témoignent du développement qu'a connu le secteur des pêches maritimes dans le Royaume. S'exprimant lors d'une conférence de presse, en marge de l'ouverture du Salon Halieutis, M. Akhannouch a indiqué que le secteur de la pêche maritime ne cesse de se développer tant au niveau de la production qu'au niveau de l'exportation ou de l'investissement. Dans ce sens, la production des produits de la mer a enregistré en volume 1.371.000 tonnes débarquées en 2018, avec une croissance annuelle moyenne de 2,3% sur la période 2010-2018. Aujourd'hui la production halieutique représente 83% de l'objectif fixé par Halieutis pour 2020 (1.660.000 tonnes), ce qui est considéré comme une grande réalisation pour ce programme.

En valeur, le chiffre d'affaires atteint l'année dernière a été de l'ordre de 11,6 MMDH, cela correspond à une évolution annuelle moyenne de 7,2% sur la période 2010-2018, avec une valorisation significative des produits.

Selon M. Akhannouch, les exportations ont dépassé en volume 717.158 tonnes en 2017, en hausse de 3,6% par rapport à 2016, avec une croissance annuelle moyenne de 5% sur la période 2010-2017, pour une valeur de 22 MMDH en 2017 (~ 2,3 milliards de dollars), ce qui représente une augmentation de 3,4% par rapport à 2016, et ont constitué 9% des exportations totales du Maroc et 45% de ses exportations agroalimentaires en 2017. La valeur des exportations des produits de la mer a enregistré une belle performance avec une croissance annuelle moyenne de 7% sur la période 2010-2017. En 2017 les exportations en valeur représentent



74% de l'objectif fixé par Halieutis en 2020 (3,1 milliards de dollars).

Pour ce qui est de la consommation nationale de poisson, le taux moyen est de 13,6 kg/hab/an en 2014 selon le HCP contre une moyenne de 11 kg en 2007. Ce niveau correspond à 85% de l'objectif d'Halieutis pour 2020 (16 kg), ce qui est semblable à celui de l'Australie (13,9 kg/hab/an en 2017) qui dispose de la troisième plus grande zone de pêche du monde (zone économique exclusive de 8,1 millions km²). Au niveau des activités dans les marchés de gros de poisson, plus de 150.677 tonnes ont été écoulées en 2018, ce qui donne une moyenne de 4,2 kg/hab/an. Une croissance annuelle moyenne de 15% est enregistrée depuis 2012. D'après M. Akhannouch, les emplois créés d'une manière directe ont atteint en mer plus de 108.000 postes en 2017, et à terre (industrie de valorisation et aquaculture) plus de 97.000 postes, soit 84% de l'objectif fixé par Halieutis pour 2020 (115.000). L'investissement privé dans les unités de valorisation à terre a dépassé les 589 MDH en 2017,

soit le double du niveau 2016, avec plus de 2,6 MMDH cumulés sur la période 2010-2017, dont 2,2 MMDH relatifs à de nouveaux agréments. Alors que la croissance annuelle moyenne des investissements privés a dépassé les 13% sur la période 2010-2017. Pour la production des unités de valorisation, environ 800.000 tonnes ont été produites en 2017, contre près de 570.000 tonnes en 2010, soit une croissance annuelle moyenne de 5% sur la période 2010-2017. Le PIB (pêche, aquaculture et industrie) a atteint 17,1 MMDH en 2017 avec une hausse annuelle moyenne de 10% sur la période 2007-2017, ce qui correspond à 78% de l'objectif fixé par Halieutis pour 2020 (21,9 MMDH).

Au niveau de l'aquaculture un travail important a été accompli depuis la création de l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA), notamment au niveau de plusieurs régions du Royaume. Ainsi plus de 200 projets seront réalisés dans la région de Dakhla-Oued Eddahab avec une production cible de près de 78.000 tonnes. Et pour faire de cette activité

un vrai levier d'intégration et de développement local, plus de 100 projets, parmi ceux précités, sont portés par des jeunes diplômés originaires de la région. Tandis que 23 projets aquacoles débuteront leurs activités dans la région du Souss-Massa pour marquer le coup d'envoi du développement de l'aquaculture dans cette région. Ces projets exploiteront plus de 60 unités de production afin de produire 62.000 tonnes de coquillages et d'algues marines par an sur une superficie dépassant les 900 ha en mer. Dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima à l'issue du premier appel à manifestation d'intérêt, les résultats ont fait ressortir un nombre de 6 projets retenus, dont un projet porté par 12 entrepreneurs originaires de la région. S'étalant sur une superficie de 130 ha, ces projets tablent sur une production de près de 2.070 tonnes/an de coquillages et de poissons. S'ensuivront les résultats du deuxième appel à manifestation qui dévoileront d'autres projets aquacoles dans la région. La région de l'Oriental détient un important capital aquacole évalué à 1.465 ha et ne compte pas moins de 65 unités de production sur mer pour le développement de projets dans la pisciculture, la conchyliculture et l'algoculture. C'est ce qui ressort du plan d'aménagement aquacole de la région dont la mise en œuvre était traduite par le lancement de deux appels à manifestation d'intérêt. Pour la région de Guelmim-Oued Noun, elle dispose d'énormes potentialités aquacoles dont la valorisation constituera un levier pour le développement de son économie, et qui verra l'implantation de 72 unités de production étalées sur une superficie de 1.320 ha pour la réalisation de projets de pisciculture et de conchyliculture.

Le Maroc et l'Espagne renforcent leur partenariat dans le secteur de la pêche

Aziz Akhannouch, ministre de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, a tenu une rencontre bilatérale avec Luis Planas Puchades, ministre espagnol de l'agriculture et de la pêche, en marge du Salon Halieutis.

Témoignant des excellentes relations entre le Maroc et l'Espagne, la rencontre a permis d'évoquer l'adoption du nouvel accord de pêche entre le Maroc et l'Union européenne ainsi que les développements futurs de la coopération en matière d'activité de pêche de la flotte espagnole dans les eaux marocaines de l'Atlantique.

Les deux parties ont également exprimé leur satisfaction quant à l'accord agricole adopté entre le Maroc et l'Union

européenne en janvier 2019. Cet accord stratégique et solide répond de manière positive aux attentes des Marocains envers l'Union européenne qui est le premier partenaire économique, politique et social du Maroc, ont rappelé M. Akhannouch et Planas Puchades, qui se sont félicités de la réussite d'un long processus de négociations avec les partenaires et populations des provinces du Sud. Soucieux d'approfondir l'excellente coopération entre les deux pays dans le domaine de l'agriculture, les deux ministres se sont également engagés à étudier les moyens futurs d'une collaboration à même d'insuffler une nouvelle dynamique au partenariat bilatéral entre le Maroc et l'Espagne.